

Consignes d'utilisation des civières Technoform

P20 P21 P22

Consignes d'utilisation des civières

P20, P21, P22

Table des matières

1. Informations générales	4
2. Utilisation et description du produit.....	5
2.1. Utilisation conforme à l'usage prévu	5
2.2. Utilisation incorrecte.....	5
2.3. Description du produit	6
2.3.1. Civière P20 (type II)	6
2.3.2. Civière P21 (type III)	6
2.3.3. Civière P22 (type IV)	6
2.4. Données techniques	7
3. Consignes de sécurité	8
3.1. Informations générales.....	8
3.2. Risques et dangers.....	8
3.3. Chargement, déchargement et déplacement	9
3.4. Déplacement avec un chariot élévateur	9
3.4.1. Déplacement par palonnier de levage.....	10
3.4.2. Transport en camion.....	11
3.5. Gerbage des civières.....	12
3.5.1. Gerbage élevé.....	12
4. Maintenance et inspection	13
5. Retrait de civières à risque	15
6. Comportement en cas d'accident.....	15

1. Informations générales

Veillez tenir compte des informations fournies dans ce manuel d'instructions pour l'utilisation et le stockage des civières Technoform.

Ce document doit être lu attentivement avant la manutention des civières et ce, afin de garantir une utilisation sûre, simple et efficace. Technoform décline toute responsabilité pour les dommages et les conséquences résultant du non-respect des consignes contenues dans ce manuel.

- Conserver ce manuel d'instructions pour s'y référer en cas de besoin.
- Il doit être accessible à tout moment au personnel utilisant les civières.
- Si vous transférez des civières à des tiers, vous devrez leur fournir cette notice d'utilisation.

A qui est destiné ce document ?

Ce manuel d'utilisation est destiné à tout personne qui :

- réceptionne
- utilise et déplace
- transporte
- nettoie ou fait la maintenance
- débarrasse

les civières Technoform.

Responsabilité

La responsabilité de Technoform est exclue en cas d'accidents et/ou de dommages résultant d'une utilisation inappropriée des civières et/ou dans les cas suivants :

- Utilisation non-conforme à l'usage prévu (cf. chapitre 2.1).
- Non-respect des règles de sécurité décrites dans la présente notice.
- Non-observation des données techniques décrites dans la présente notice.
- Modifications apportées aux civières.
- Non-observation des remarques relatives à l'utilisation incorrecte (cf. chapitre 2.2).

2. Utilisation et description du produit

Il existe différents types de contenants Technoform : P20, P21 et P22. Dans la suite du document, ils seront dénommés "civière".

2.1. Utilisation conforme à l'usage prévu

La civière ne doit être utilisée que pour la réception, le stockage et le transport des profilés Technoform. La civière, chargée ou vide, est conçue pour un transport par camion.

Les données techniques et les valeurs limites doivent toujours être respectées lors de l'utilisation de la civière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer au mode d'utilisation de la civière. Les réglementations et normes en vigueur doivent être prises en compte. Les exigences les plus strictes doivent prévaloir.

2.2. Utilisation incorrecte

La civière doit être utilisée uniquement pour l'usage prévu. L'utilisation à d'autres fins est proscrite et désengage Technoform de toute forme de responsabilité en cas de réclamation.

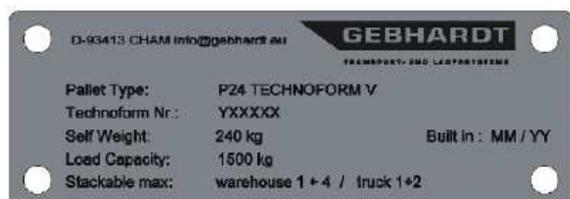
Exemples d'utilisation inappropriée (liste non exhaustive) :

- Une utilisation non-conforme à l'usage prévu.
- L'utilisation par du personnel non qualifié.
- L'entretien, le nettoyage ou le transport par des personnes non qualifiées.
- Charge supérieure à la charge utile ou à la surcharge établie, ou charge dépassant de plus de 50 cm de chaque côté.
- Répartition asymétrique de la charge.
- Gerbage contraire aux consignes de ce manuel.
- Levage d'une civière chargée par le rail supérieur ou autres points non spécifiés dans ce manuel.
- Déplacement par palonnier de levage contraire à la réglementation sur l'utilisation des équipements de levage.
- Levage de plus d'une civière à l'aide d'un palonnier.
- Chargement inapproprié ou avec des moyens inadaptés ou non autorisés pour cette civière.
- Utilisation de civières défectueuses ou endommagées.
- Gerbage avec des civières ou autres contenants non compatibles ou contraires aux indications en 3.4.
- Absence de mécanismes de fixation adaptés sur les moyens de chargement utilisés.
- Réparations ou modifications non autorisées par Technoform.
- Pénétrer ou se déplacer dans la civière.

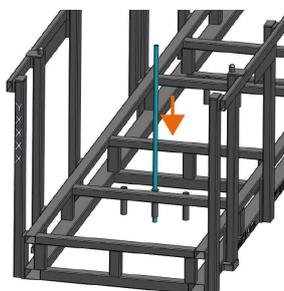
2.3. Description du produit

Les civières Technoform sont fabriquées en acier galvanisé à chaud. Ses éléments, constitués de tubes, sont soudés entre eux.

Les civières sont identifiées par des étiquettes et des marquages indiquant le type, le numéro, le poids de la civière, la capacité de charge, le poids possible pour le gerbage et la date de fabrication.



i Séparateurs de civières. Des séparateurs peuvent être placés dans les orifices à la base de la civière afin de séparer les différentes références.



2.3.1. Civière P20 (type II)

Civière sans barre transversale de renfort. Type et numéro imprimés sur la civière.



2.3.2. Civière P21 (type III)

Civière avec barres transversales de renfort. Type et numéro imprimés sur la civière.



2.3.3. Civière P22 (type IV)

Civière avec barres transversales de renfort et extrémités peintes en blanc. Type et numéro imprimés sur la civière.



2.4. Données techniques

	P20	P21	P22
Dimensions extérieures mm (Lxlxh)	5 980 x 740 x 740	5 980 x 740 x 740	6 480 x 740 x 740
Poids*	145 kg	160 kg	175 kg
Charge maximum	1 500 kg	1 500 kg	1 500 kg
Charge max. gerbée	6 580 kg	6 640 kg	6 700 kg
Gerbable chargée en entrepôt	1 + 4**	1 + 4	1 + 4
Gerbable vide en entrepôt	1 + 4**	1 + 4	1 + 4
Gerbable chargée dans camion	1 + 2	1 + 2	1 + 2
Gerbable vide dans camion	1 + 2	1 + 2	1 + 2
Déplacement avec grue chargée/vide	1 + 0	1 + 0	1 + 0
Déplacement de civières gerbées vides	1 + 2	1 + 2	1 + 2
Déplacement de civières gerbées chargées	1 + 0	1 + 0	1 + 0
Température de stockage	-20°C à +50°C	-20°C à +50°C	-20°C à +50°C
Règles et normes en vigueur	DGUV 108-007	DGUV 108-007	DGUV 108-007

*En fonction de la couche de zinc, le poids à vide peut varier de +/- 3%

**Gerbage en combinaison avec d'autres types de civières 1+3

3. Consignes de sécurité

3.1. Informations générales

L'utilisateur doit s'assurer que :

- La civière n'est utilisée que conformément au chapitre 2.1.
- La civière n'est utilisée qu'en parfait état (cf. chapitre 4).
- Les équipements de protection individuel (EPI) nécessaires à l'utilisation de la civière sont disponibles et utilisés.
- Le manuel d'utilisation est accessible (lisible et complet) pour le personnel qui utilise les civières Technoform.
- Seul le personnel qualifié et autorisé peut utiliser les civières.
- Les personnes qui utilisent les civières Technoform sont régulièrement formées à tous les aspects de la sécurité au travail, et connaissent et respectent les consignes d'utilisation de Technoform.
- Les avertissements de sécurité apposés sur la civière, ainsi que les plaques d'identification, ne doivent pas être ôtés mais maintenus lisibles.

3.2. Risques et dangers

Pour l'utilisation des civières et l'accès aux zones de chargement, de déchargement et de stockage, il est nécessaire de porter les EPI (casque, chaussures de sécurité et vêtements de sécurité adéquats) et de prendre en compte les dangers et risques suivants :



Risques de blessure en cas de chute de charges suspendues ou de piles de civières

- ⇒ Il est interdit de se tenir à proximité des charges suspendues.
- ⇒ Eviter de se tenir dans la zone à risque des palans.
- ⇒ Eviter de stationner à proximité des piles de civières (gerbées).
- ⇒ Veiller à ce que la charge soit correctement arrimée à la civière.
- ⇒ Toujours respecter les consignes de gerbage et de chargement indiquées sur la plaque signalétique et dans la notice d'utilisation.



Risques de blessure en cas de collision entre des véhicules industriels et leur chargement

- ⇒ Faire attention aux véhicules industriels en mouvement et à leur charge.
- ⇒ Rester impérativement dans la zone "piétons".
- ⇒ Le déplacement des civières doit être effectué avec prudence, en respectant la vitesse spécifiée dans la zone de chargement ainsi que les limites et spécifications propres au véhicule.



Risques de blessure par écrasement ou coupure par les extrémités de la civière

- ⇒ Ne pas manipuler les civières pendant le déplacement.
- ⇒ Faire attention aux arêtes métalliques ainsi qu'aux bords et coins tranchants.
- ⇒ Eviter de garder les mains et/ou les pieds entre la civière et la charge.



Risques de blessure en cas de perte d'équilibre ou de chute

- ⇒ Il est interdit de pénétrer et de se déplacer dans les civières.

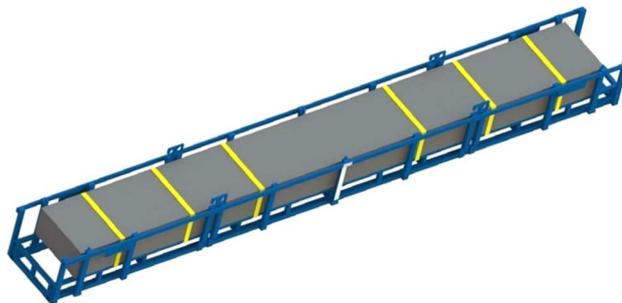
3.3. Chargement, déchargement et déplacement

Le chargement et le déchargement peuvent être effectués comme suit :

- A la verticale.
- Latéralement, à l'horizontale.

La charge doit être placée symétriquement dans la civière et peut dépasser de 50 cm maximum à chaque extrémité, à condition de ne pas dépasser la charge maximale de 1500 kg. La civière n'est pas conçue pour recevoir des charges déséquilibrées ou des éléments courts.

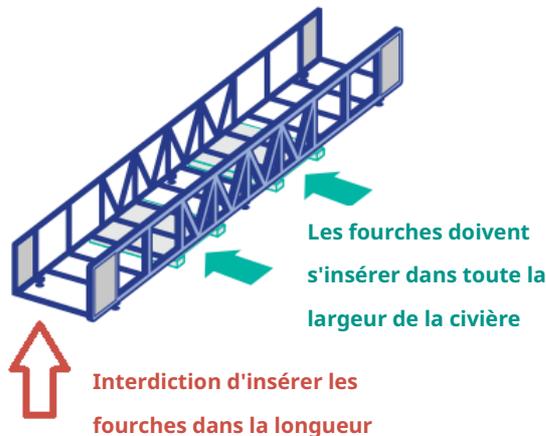
Avant chaque transport, il est recommandé d'arrimer le chargement dans le camion. Pour éviter tout dommage, ne pas entraver les pieds, les anneaux et la zone de passage des fourches du chariot élévateur avec les sangles d'arrimage.



3.4. Déplacement avec un chariot élévateur

- Pour les déplacements à l'intérieur de l'entrepôt, il est recommandé de ne transporter qu'une civière à la fois. En revanche, il est possible de charger ou décharger 3 civières gerbées pleines, en tenant toujours compte des mesures de sécurité, de la capacité des palettes et des limites du véhicule.
- Pour soulever la civière, les fourches du chariot élévateur doivent être réglées à une distance extérieure de minimum 98 cm et être insérées de manière centrée par rapport au centre de gravité commun de la civière et de la charge.

- Les fourches du véhicule industriel doivent porter toute la largeur de la civière. Une insertion des fourches sur la longueur de la civière n'est pas autorisée.

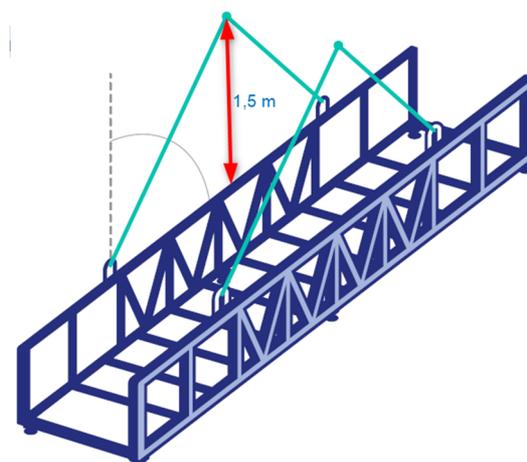


- Pour le levage de civières pleines, l'usage de véhicules industriels avec d'autres points d'appui (ex. rails supérieurs) n'est pas autorisé.
- Pendant le transport, s'assurer que le passage du véhicule est bien horizontal et plan et qu'il pourra supporter le poids de la charge.
- La civière ne doit pas être déplacée ou traînée sur le sol.
- Il convient de respecter les recommandations en matière de charge maximale pour chaque appareil de levage et chaque zone de stockage, et d'éviter toute vitesse excessive, en particulier dans les zones de travail et les zones de mauvaise visibilité.

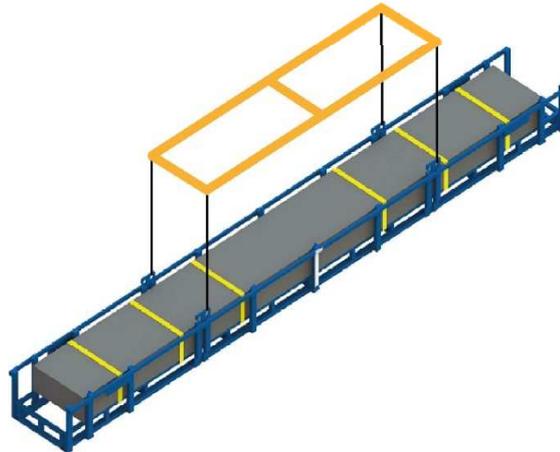
3.4.1. Déplacement par palonnier de levage

- La civière ne peut être soulevée qu'à l'aide des palans adéquats aux quatre points de levage prévus à cet effet. L'inclinaison des élingues (en vert ci-dessous) ne doit pas dépasser 45° par rapport à la civière. Une inclinaison de 45° correspond à une hauteur libre de 1,5 m.

N.B. : une inclinaison de 0° signifierait des élingues à la verticale.



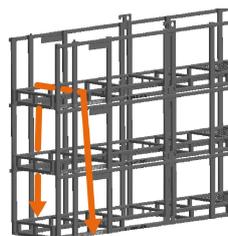
- Avant de soulever une civière, s'assurer qu'elle est bien fixée aux quatre connections du palonnier (crochets ou anneaux). Les recommandations de sécurité du palonnier ou de tout autre moyen de levage doivent être strictement respectées.



- Il incombe à l'utilisateur de vérifier les points de connexion de la civière avec le palonnier. Celui-ci doit notamment s'assurer qu'il n'y a pas de risque de détachement au niveau des anneaux ou élingues.
- La traction ne doit se faire que verticalement.
- Si la civière est reliée à un palonnier avec des élingues telles que cordes, chaînes ou sangles, celles-ci doivent être fixées au palonnier et à la civière à l'aide des anneaux prévus à cet effet. Il est interdit de fixer les élingues à toute autre partie de la civière.
- Le levage simultané de plusieurs civières est interdit.
- Le déplacement doit être effectué avec précautions afin d'éviter un balancement incontrôlé ou la collision.
- Les recommandations de charge maximale pour chaque palonnier et chaque zone de stockage doivent être respectées.

3.4.2. Transport en camion

- S'assurer que le camion est équipé d'un dispositif d'arrimage pour les civières, conformément aux réglementations en vigueur.
- L'utilisation de sangles de serrage, pour sécuriser la charge dans le camion, peut provoquer des dommages ou déformations des civières. Leur utilisation doit donc se faire avec prudence ou peut être remplacée par l'utilisation de tapis antidérapants.



- La force de traction des sangles de civières doit être déduite de la charge utile des civières afin de ne pas dépasser la surcharge admissible de la/les civière(s) inférieure(s).
- Vérifier que la pile de civières est bien droite avant de procéder au déchargement.

3.5. Gerbage des civières

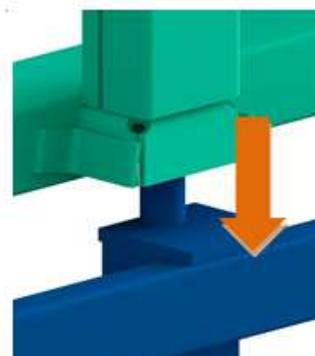
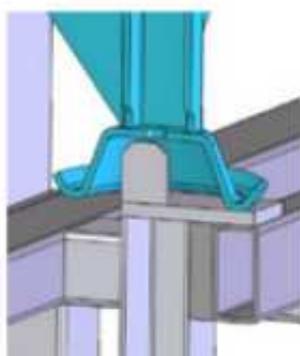
- Le poids des civières doit être pris en considération lors du gerbage, de la plus lourde (en dessous) à la plus légère (en haut).
- Avant le gerbage, s'assurer que la charge est correctement arrimée et bien répartie dans la civière.
- Toujours respecter les limites de valeur, de charge utile, de surcharge et de hauteur de gerbage indiquées dans ce manuel et sur la plaque signalétique de la civière.
- L'emplacement où seront gerbées les civières doit être plan, horizontal et solide.
- Le gerbage des civières Technoform avec d'autres civières non spécifiées dans ce manuel est interdit.
- Une fois stockées, les civières ne doivent pas bloquer les voies d'accès ou sorties de secours.

3.5.1. Gerbage élevé

- Chaque civière doit être soulevée individuellement à l'aide d'un palonnier ou d'un chariot élévateur, et positionnée sur une autre civière.



- S'assurer que chaque civière est correctement emboîtée dans les six goupilles de centrage de la civière inférieure. Ce processus sera répété jusqu'à une hauteur de gerbage maximale de 1 + 4 (en entrepôt) ou de 1 + 2 (dans le camion).



4. Maintenance et inspection

Il est indispensable que les entreprises manipulant des civières Technoform effectuent des contrôles visuels réguliers car elles deviennent responsables de ces civières dès leur réception dans les locaux. Le personnel doit être formé de manière adéquate sur la base des critères d'inspection définis dans le présent manuel. L'utilisateur de la civière est responsable de l'inspection lors du déchargement, du déplacement à l'intérieur de l'entrepôt et du nouveau chargement pour le retour, ainsi que du respect des lois, directives et réglementations en vigueur. Technoform ne pourra être tenu responsable des dommages ou accidents causés par une utilisation non couverte par ce manuel.

Des contrôles réguliers doivent être effectués sur les civières

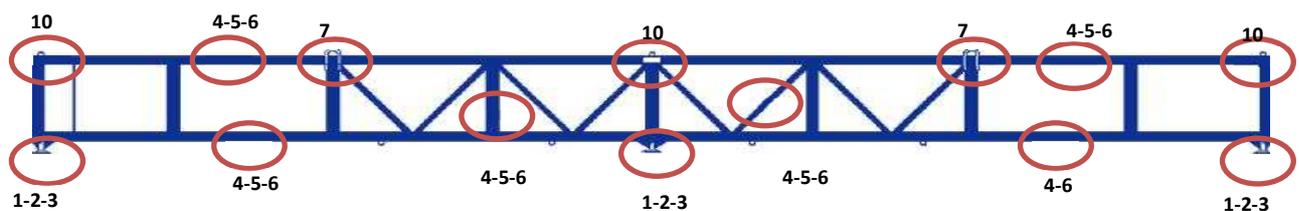
- Avant chaque utilisation.
- Après un accident ou une collision lors de l'utilisation.
- Après une surcharge ou une utilisation incorrecte.
- En cas de suspicion de dommages.

Les points suivants devront être contrôlés :

- L'absence d'arêtes, d'angles ou d'éléments tranchants.
- L'absence de dommages sur la surface galvanisée ou marques de corrosion.
- L'absence de déformations, de ruptures ou de tout autre type de dommage mécanique.
- L'absence de déformation, de fissure ou d'usure aux points d'accroche pour les palans (anneaux) et sur les mécanismes d'insertion et goupilles de centrage.
- Inspection de toutes les soudures pour détecter fissures, craquelures et/ou corrosion, y compris la face inférieure de l'élément soudé.
- Etat et lisibilité des plaques signalétiques et des autocollants d'avertissement.

Points de contrôle :

1. Traces de coups sur les pieds
2. Instabilité de la base des pieds
3. Base des pieds endommagée
4. Trace de coups sur la structure
5. Montants concaves ou convexes
6. Structure et/ou soudures fendues
7. Anneaux endommagés
8. Corrosion
9. Civière voilée
10. Goupille de centrage endommagée



POINTS DE NON-CONFORMITE

1. Traces de coups sur les pieds	2. Instabilité de la base des pieds
	
3. Base des pieds endommagés	4. Traces de coups sur la structure
	
5. Montants concaves ou convexes	6. Structure et/ou soudures fendues
	
7. Anneaux endommagés	8. Corrosion (non galvanisée)
	
9. Civière voilée	10. Goupille de centrage endommagée
	

5. Retrait de civières à risque

Si une civière est endommagée et présente un problème de sécurité, elle ne devra plus être utilisée mais être mise de côté pour un contrôle plus approfondi.

Lors du retrait de la civière, les consignes suivantes doivent être respectées afin d'éviter blessures et/ou dommages matériels et environnementaux :

- Si une civière est mise temporairement hors service, veiller à ce qu'elle soit stockée dans un lieu protégé des intempéries. Eviter la saleté et l'humidité.
- Notifier à Technoform le retrait de la civière et, avant de la renvoyer, indiquer la zone défectueuse.
- S'assurer de la bonne stabilité des piles de civières et ne pas gerber une civière endommagée avec d'autres civières.
- Le personnel doit être informé de la non-conformité de la civière et de sa mise hors service.

6. Comportement en cas d'accident

- Protéger les blessés.
- Prévenir le responsable sécurité et/ou SST et, si nécessaire, contacter le 112.
- Secourir et appliquer les directives en matière de premiers secours.